

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2019/07/06-5

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 06/07/2019,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

DÉCIDE :

OBJET : Convention cadre avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (2019-2022)

La présente convention cadre de partenariat a pour objet la mise en place d'une coopération entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et Sciences Po Aix pour les prochaines années universitaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Le conseil d'administration approuve la convention cadre avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (2019-2022) telle qu'annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 16

Présents et représentés : 27

Majorité des présents et représentés : 14

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 06/07/2019

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE : 28/08/2019